Equipier de seconde intervention

Réglementaires

15/11/2026

Public et prérequis

Personnes en bonne condition physique, psychologique et morale
Personnes formées à l'utilisation d'extincteurs portatifs et à l'évacuation conformément aux exigences du code du travail

Personnes du service de sécurité incendie de l'entreprise

Les objectifs

Expliquer de manière approfondie le départ et la propagation d'un incendie
Citer les caractéristiques de l'établissement et ses risques
Utiliser les consignes incendie de l'établissement
Organiser et gérer une évacuation
Mettre en œuvre les moyens de lutte contre l'incendie de l'établissement
Option : Du temps supplémentaire pourra être planifié si l'entreprise souhaite la mise en place de groupes motopompe, l'utilisation de poteaux incendie et lances ou d'équipements spéciaux (appareils respiratoires isolants, générateur de mousse, antipollution, désenfumage, extincteurs sur roues, etc.).

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Supports illustrés, adaptés au milieu professionnel
Films de démonstrations
Utilisation des matériels de l'entreprise
Attestation individuelle de formation

Validation et certification

Attestation de fin de formation

Contenu de la formation

Théorie

- Connaissances sur le développement de l'incendie en espace clos et la justification des techniques d'extinction
- Connaissance approfondie de l'établissement et de ses risques,
- Connaissance parfaite des consignes d'incendie de l'établissement (signaux d'alarme incendie, inondation, nuage toxique, intervention, évacuation),
- Connaissance sur la mise en œuvre de tous les moyens de lutte contre l'incendie dont dispose l'établissement (extincteurs portatifs et sur roues, robinets d'incendie armés, poteaux et lances incendie, groupes motopompes, appareils respiratoires isolants, générateurs de mousse, désenfumage, réseau de sprinklers et boucles de détection
- Connaissance des mesures concernant la sécurité des travaux par point chaud (permis de feu, d'accès en hauteur, etc.)
- Réglementation et périodicité des exercices

RÉFÉRENCE
REGINCNO00001S

CENTRES DE FORMATION
Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Metz

DURÉE DE LA FORMATION
1 jour

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

• 2000 jeunes formés par an
• 500 demandeurs d'emploi formés par an
• 3000 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Pratique

- Exercices d’extinction sur feux réels avec les différents types d’appareils
- Exercices d’intervention et d'évacuation à l’intérieur de l’entreprise
- Mise en œuvre des équipements spéciaux de lutte existant dans l’entreprise

Modalités d’évaluation

Evaluation en cours de formation

Contact

commercial@formation-industries-lorraine.com

Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

Modalités d'inscription

A réception du bulletin d’inscription et du devis signé, transmission à l’entreprise de la convention et des documents d’entrée en formation (convocation, règlement intérieur, …)

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Délai d'accès

5 jours

Organisation de la formation

7 heures / jour